



Jean François Mattei rend visite à la MILDT

Rubrique : actualités - Date : jeudi 9 janvier 2003

L'AFP et de nombreux journaux rendent compte des déclarations de Jean François Mattei, ministre de la santé, lors de la visite qu'il a effectuée hier dans les locaux de la MILDT.

L'AFP estime que le ministre qui a défini « les grandes lignes de la politique du gouvernement sur les drogues » s'est « voulu rassurant sur le champ de compétence de la MILDT ». « Je confirme » a-t-il dit à Didier Jayle, président de la MILDT, « que pour moi l'alcool comme le tabac et comme les autres substances, relèvent pleinement de votre mission (&) et que je les considère comme des drogues. Il n'y a aucune ambiguïté »... Sur le tabac, il s'est dit « scandalisé de voir que la loi Evin n'est pas respectée, souvent dans les établissements de l'Education nationale » et s'adressant au Dr Jayle il a déclaré « Vous avez là une action majeure. Les fumeurs commencent à se sentir coupables. Mais il faut aller plus loin. Nous devons faire la guerre au tabagisme ». Soulignant que le ministre n'a pas exclu une nouvelle augmentation du prix des cigarettes., l'agence rapporte que pour sa part Didier Jayle a suggéré « un remboursement partiel » des patches à la nicotine. France Soir souligne que « le ministre de la santé Jean François Mattei a affirmé haut et clair les grandes lignes de sa politique de prévention ». En déduisant que « boire et fumer, ou les deux à la fois, font des Français des drogués » le journal interroge « fait il aussi de l'Etat un dealer de grand chemin ? ». Le quotidien qui reprend les grandes lignes du discours du ministre considère que « faire la guerre à l'alcool et au tabac pour assurer une meilleure santé au Français est une louable intention (&) mais que si un jour les « drogués » s'arrêtaient définitivement de boire et de fumer (&) se poserait alors un épineux problème trouver une source de revenus tout aussi lucrative que les taxes imposées sur le tabac et l'alcool ». En effet, selon France Soir, « chaque année l'Etat se sert sur le dos des « drogués » à hauteur de 10 milliards d'euros de recettes fiscales » pour les cigarettes et de « 230 millions d'euros pour les alcools ». D'où cette conclusion, où sans méconnaître l'aspect « positif pour la santé » de cette « disparition des « drogués » » le journal s'inquiète de son effet « plutôt négatif pour le porte monnaie de l'Etat ».

« Mattei contre toutes les drogues » titre Libération qui voit là la « fin de la polémique » estimant que « ce discours sur les compétences de la MILDT rejoint celui de Nicole Maestracci (&) qui s'était attachée à mettre sur le même plan alcool, tabac et drogues illicites »...

Le gratuit 20 minutes qui titre « Alcool et tabac des drogues d'Etat » reprend les principales orientations développées par M. Mattei. Il en va de même pour les Echos sous le titre « Mattei qualifie de « drogues » le tabac et l'alcool » ainsi que pour Métro qui reprend la dépêche de l'AFP.